



## **Covid et journalistes précaires : le SNJ-CGT mène l'enquête**

La pandémie de la Covid-19 a impacté de nombreux journalistes en France, notamment celles et ceux exerçant à la pige ou sous contrat CDD.

Dans le cadre du programme d'activités de la Fédération européenne des journalistes (FEJ) et de la Confédération européenne des syndicats (CES), le SNJ-CGT a décidé de mener une enquête abordant l'effet de cette pandémie sur l'ensemble des journalistes précaires. Cette enquête est anonyme.

Elle servira à un travail d'analyse destiné à mesurer l'impact réel des aides gouvernementales (1) durant la pandémie et à mettre en lumière, d'une part, les problèmes liés à l'absence de négociations collectives dans les entreprises de presse et les médias et, d'autre part, la façon dont cela a pu affecter la protection des travailleuses et travailleurs de ces mêmes entreprises.

Cette enquête comprend dix questions ouvertes, liées au contexte de travail et neuf grandes questions d'informations socio-démographiques. Les données recueillies à l'issue de ce questionnaire anonyme ne seront utilisées que pour l'analyse menée par le SNJ-CGT et ne pourront, en aucun cas, être réutilisées.

Nous invitons les journalistes pigistes et CDD à répondre à cette enquête, qui ne nécessite que quelques minutes, en [cliquant sur ce lien](#).

**Montreuil, le 25 septembre 2023.**

(1) Ces aides, ont été discutées avec le gouvernement par les syndicats SNJ-CGT, SNJ et CFDT, fin 2020. Elles ont été mises en place par le gouvernement en septembre 2021. Un décalage de paiement a eu lieu en 2022.